



Mise en relation affreteur et transporteur

Par **Gerardsud**, le **09/04/2009** à **09:40**

Bonjour,

devant la multiplication des techniques de communication, j' envisage de creer un site web consultable de depuis n' importe quel ordinateur ou telephone mobile, pour mettre en relation les affreteur et les transpoteurs, pour les courses express ou autres.

Sachant que depuis quelques annees il est nécessaire d' etre titulaire d' une licence pour creer une entreprise de transport, l' exploitation de mon site est elle possible sans cette formalité ?